



Lettre de l'UDAF de Paris n° 47 - décembre 2013

Edito

Au seuil de la nouvelle année je souhaite au mouvement familial dans son ensemble, ainsi qu'à toutes les familles, que celle-ci leur soit propice à tous égards.

Je forme également le vœu que les associations familiales qui composent l'UDAF de Paris soient renforcées et qu'elles continuent à porter la voix des familles et à leur offrir des services.

L'année 2013 aura été fertile en événements touchant les familles, malheureusement pas toujours dans le sens qu'elles désiraient.

Et pourtant les familles constituent encore plus que par le passé le lieu d'inclusion et de solidarité par excellence !

Des actions comme « Lire et Faire Lire » à laquelle l'UDAF de Paris participe étroitement, la création de nouvelles haltes garderies au service des familles, le développement du service d'aide aux

tuteurs familiaux, l'organisation de rencontres axées autour de l'aide à la parentalité et plus particulièrement auprès des jeunes parents, et bien d'autres actions nouvellement entreprises ou développées, témoignent du dynamisme de notre UDAF.

Les associations familiales jouent un rôle important à cet égard, et je suis heureux de constater que particulièrement à Paris, mais aussi dans toute la France, le nombre de leurs adhérents a augmenté en 2013.

L'année 2014 devrait voir le projet de « Loi Famille ». Espérons que celui-ci prendra en compte les vrais besoins des familles.

A cet égard, on ne peut que regretter que l'UNAF, pourtant créée en 1945 pour représenter officiellement les familles et qui dispose d'une connaissance et d'une expérience, réelle et concrète, dans ce domaine, n'ait pas été conviée à participer aux quatre groupes de travail institués pour préparer ce projet de loi et auxquels l'UNAF a été seulement invitée à déposer une contribution écrite. Sa participation aux échanges au sein de ces groupes aurait pourtant enrichi leur travail.

Quoi qu'il en soit, nous devons espérer.

Mériadec Rivière



Sommaire

Edito du président

Actualités de l'UDAF

Les travaux de l'UDAF

Point sur les commissions thématiques

Les services de l'UDAF

Les associations familiales

Agenda 2014

Janvier :

9 Session intégration nouveaux administrateurs - nouveaux salariés

9 Voeux du Président

Février

6 Commission de contrôle

11 Conseil d'administration

Mars

4 Bureau

20 Conférence départementale des Mouvements
Rencontre des représentants
(date non fixée)

Avril

29 Conseil d'administration

Directeur de la publication : Mériadec RIVIERE
Secrétaires de rédaction : Xavier CARO
Barbara DEYME

Editeur : UDAF de PARIS
28, place Saint-Georges - 75009 PARIS
Tél. : 01.48.74.80.74 - Fax : 01.44.53.49.32
email : udaf75@udaf75.fr - ISSN 1243-9118

Imprimeur Dupliprint :
12 rue du Quatre septembre
75002 PARIS

● Conférence sur l'arrivée du premier enfant



Pour introduire la conférence, les résultats d'une enquête flash menée auprès des parents usagers des structures petite enfance de l'UDAF de Paris ont d'abord été présentés.

Ensuite, pour répondre aux interrogations des parents, une table ronde de professionnels était réunie, avec le Docteur Bérengère Beauquier, pédopsychiatre à l'Hôpital Necker, Laurence de Saint Vincent, conseillère conjugale et familiale à l'Association Pour le Couple et l'Enfance de Paris (APCE 75), Brigitte Gary et Mireille Petit, médiatrices familiales à l'UDAF 75, Evelyne Chouvellon et Emilie Négrier, responsables de structures Petite enfance et Sabine Basset, technicienne d'intervention sociale et familiale (TISF) à l'Association d'Aide à Domicile aux Familles de Paris (ADAF 75).

Au regard du grand nombre d'inscriptions par rapport au nombre de places limitées, tous les inscrits n'ont pu participer à la

rencontre. Un document de synthèse a donc été réalisé et diffusé sur le site de l'UDAF et sur celui de la CAF de Paris.

Ce document reprend les principaux propos des intervenantes et fournit des sites et liens ressources pour aller plus loin et s'informer au mieux sur les possibilités d'accompagnement.

Ce document est disponible sur le site de l'UDAF de Paris à l'adresse suivante : udaf75.fr/Synthese-de-la-conference-L.html ainsi que sur les sites caf.fr et mon-enfant.fr.

Ainsi la conférence/débat a permis aux participants de mieux appréhender les conséquences de l'arrivée d'un enfant et de connaître les différents types d'accompagnement possibles. Il ressort que la parentalité se construit et s'adapte à chacun. Il convient de trouver son propre modèle avec, si nécessaire, l'aide de professionnels.

Mardi 19 novembre, en soirée, l'UDAF de Paris a organisé une conférence, en partenariat avec la CAF de Paris, sur le thème de : « L'arrivée d'un enfant : un bonheur à construire ? ».

Cette conférence/débat destinée aux futurs parents parisiens a rassemblé plus d'une centaine de personnes, les plus jeunes participants ne comptant que quelques semaines !

L'objectif de cette conférence était de faire connaître aux familles les différentes solutions d'accompagnement dans leur vie parentale et conjugale.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des politiques de soutien à la parentalité et plus largement des actions de prévention. Plusieurs associations familiales membres de l'UDAF de Paris nous ont en effet alertés sur la fermeture récente de plusieurs cours de préparation à la naissance dispensés au sein d'hôpitaux parisiens. Comme alternative et dans le souci d'accompagner au plus près les besoins des futurs parents, l'UDAF de Paris a proposé à la CAF de Paris d'organiser cette rencontre en y invitant les allocataires CAF ayant déclaré une naissance au cours de l'année 2013. L'afflux massif des inscriptions a montré le grand intérêt des futurs parents pour ce genre d'initiative !



Merci à nos partenaires :



● Rencontre des présidents d'associations familiales

Le jeudi 17 octobre 2013, les présidents d'associations familiales de Paris membres de l'UDAF ont participé très nombreux à une rencontre sur le thème du soutien à la parentalité.

Cette année, la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, représentée par Mme Alexandra Vinsonneau, responsable de la parentalité, était associée à cette rencontre. Elle a ainsi présenté aux

présidents, le dispositif des REAAP (réseaux d'écoute, d'aide et d'accompagnement aux parents) et les évolutions à venir à Paris.

Une dizaine d'associations familiales ont présenté les actions de soutien à la parentalité qu'elles mènent sur le terrain : des groupes de parole menés par exemple les associations Jumeaux et plus, SOS Papa ou des AGF parisiennes, des

ateliers parents/enfants par l'association Yachad ou l'APEI ou encore des formations sur l'éducation organisées notamment par la Fédération de Paris des AFC, etc.

Ces témoignages ont éclairé de façon très concrète le dispositif des REAAP tout en soulignant la diversité des actions menées par le mouvement familial.

Cette soirée s'est prolongée de façon conviviale autour d'un buffet.

● Famillathlon 2013

Le dimanche 22 septembre 2013 a eu lieu la 9ème édition de Famillathlon.

Cette année encore plus de 40 000 personnes ont participé à Famillathlon. Les festivités ont commencé dès 11h sur le Champ de Mars et se sont poursuivies tout au long de la journée, se clôturant avec le spectacle de voltiges de l'équipe spéciale de gymnastique de la Préfecture de Police de Paris.

De nombreuses fédérations et clubs sportifs ont présenté aux petits et aux grands des activités sportives variées : tir à l'arc, golf, mini tennis, handi sport, roller, parcours de poney, etc.

Des villages "santé" et "solidarité" ont également proposé aux familles de

nombreuses animations : ateliers cuisine avec un vrai chef, école de l'énergie, simulateur 2 roues et parcours vélo avec la Prévention routière, formation au défibrillateur, etc.

Parmi les associations familiales parisiennes présentent on compte les Associations familiales Catholiques, l'association de la Médaille de la Famille, la Fédération de Familles de France, les Association des Familles Laïques et bien d'autres. L'UDAF de Paris a également accueilli sur son stand les associations Jumeaux et Plus et Espoir d'avenir. Tous proposaient de nombreuses activités aux enfants.

Plusieurs personnalités politiques sont venues saluer cette belle initiative sportive.

Le directeur départemental de la cohésion sociale de Paris, M. Christophe Lajarge, a également participé à cet événement.



● Médaille de la famille

Le 18 septembre, les médailles de la famille ont été remises aux promotions 2012 et 2013 à l'Hôtel de Ville de Paris.

Mme Olga Trostiansky, adjointe au maire chargée de la solidarité, de la famille et de la lutte contre l'exclusion, M. Christophe Lajarge, directeur départemental de la cohésion sociale de Paris représentant le Préfet de Paris ainsi que M. Mériadec Rivière, Président de l'UDAF de Paris ont participé à la cérémonie félicitant les familles présentant.

Promotion 2012 :

1 médaille d'or - 1 médaille d'argent - 12 médailles de bronze

Promotion 2013 :

2 médailles d'or - 2 médailles d'argent et 12 médailles de bronze.

Nous vous rappelons que le décret 2013* relatif à la médaille de la famille modifie les conditions d'attribution actuelles et élargit la liste des récipiendaires. En effet, désormais un seul de modèle de médaille (en métal de bronze doré) sera remis aux pères et mères de famille ayant élevé au moins quatre enfants français dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans.

De plus, la médaille pourra aussi être attribuée à toute personne ayant rendu des services exceptionnels dans le

domaine de la famille sur demande conjointe du préfet et du président de l'UDAF.

* décret n° 2013-438 du 28 mai 2013



● Rencontre entre la CAF de Paris, l'UDAF de Paris et la Caisse de Prévoyance sociale de Saint-Pierre et Miquelon



De gauche à droite, Alain Juteau, Directeur adjoint de l'UDAF de Paris, Marie-Christine Falleur, Directrice de l'action sociale à la CAF de Paris, Jacqueline André, Présidente de la Caisse de Prévoyance Sociale de Saint-Pierre et Miquelon, Brigitte Gary, Médiatrice familiale à l'UDAF de Paris et enfin Xavier Caro, Directeur général de l'UDAF de Paris.

Le 16 septembre 2013 la Caisse d'Allocation Familiale de Paris et la Caisse de Prévoyance Sociale de Saint-Pierre et Miquelon se sont rencontrées à l'occasion d'une visite d'information.

Ce fut également l'occasion pour la Présidente de la Caisse de Prévoyance Sociale, Mme Jacqueline André, de rencontrer l'UDAF de Paris dans le cadre de la mise en place d'un service de médiation familiale à Saint-Pierre et Miquelon.

● Rencontre avec la DDCS

Le 5 novembre, le comité de direction décentralisé de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale s'est tenu dans les locaux de l'UNAF. Ce fut l'occasion pour Mme Guillemette Leneveu, Directrice Générale de l'UNAF, de présenter le mouvement familial. De même, M. Xavier Caro, Directeur Général de l'UDAF de Paris, a présenté l'union départementale des associations familiales et ses différentes actions sur le territoire parisien.

Travaux de l'UDAF de Paris

Evènements 2014 à venir

9 janvier : Vœux du président

9 janvier : Session d'intégration nouveaux salariés/administrateurs représentants

Janvier & mars : Session de formation pour les présidents d'association (dates arrêtées en janvier)

Mars : Rencontre des représentants familiaux

● Finalisation de la 1ère évaluation interne à l'UDAF

Après plusieurs mois d'audit et de rencontres avec les salariés, la première évaluation interne de l'UDAF de Paris s'est clôturée avec le rapport d'évaluation interne d'octobre 2013.

En effet, l'évaluation interne est une obligation légale pour les services juridiques de l'UDAF, soit le service mandataire à la protection juridique des

majeurs et le service des délégués aux prestations familiales, appelé « P.A.S.S.E-FAMILLE ».

A l'aide d'enquêtes de satisfaction auprès des usagers des services de l'UDAF, il a été possible d'engager des actions pour améliorer les services rendus et leurs conditions d'application.

● Enquête auprès des présidents d'associations familiales membres de l'UDAF de Paris

Retrouvez en ligne sur le site de l'UDAF de Paris, les résultats d'une enquête menée en septembre 2013 sur l'état du réseau associatif.

Cette enquête déjà menée en 2011 a été réalisée auprès des 70 associations familiales qui composent le réseau de l'UDAF de Paris et a pour objectif de dresser un diagnostic du réseau ; qui sont nos associations ? Que proposent-elles à leurs adhérents ? Qui les gouverne ? Comment ? Quelles difficultés rencontrent-elles ?

Par cette enquête, l'UDAF a pu interroger les présidents d'associations sur leurs attentes et besoins afin de les accompagner au plus près de leurs réalités de terrain.

Retrouver les résultats de l'enquête sur le site de l'UDAF de Paris.



● Rencontres institutionnelles

Cette rubrique présente l'agenda du Président et du Directeur général de l'UDAF de Paris et les contacts réguliers entretenus avec les partenaires publics

10 juin : Participation à l'Assemblée Générale de l'URAF

13 juin : Participation à l'Assemblée Générale de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL75)

13 juin : Conseil des Familles

14 juin : Session d'intégration nouveaux salariés et Administrateurs

17 juin : Inauguration des locaux de la rue Cardinet avant les travaux (prochainement une structure multi-accueil)

20 juin : Conseil d'Administration du Centre d'action sociale de la Ville de Paris

24 juin : Participation au bilan départemental de Lire et faire lire

27 juin : Rencontre avec M. Jean-Louis Haurie Directeur général et Mme Marie-Christine Falleur, directrice de l'action sociale de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris

18 juillet : Rencontre dans le cadre des ARE, en compagnie de Monsieur Kneppert, Administrateur et coordinateur de Lire et faire lire, et de David Bree et Christophe Dupré de la Ligue de l'Enseignement

13 septembre : Participation au Conseil des familles des Pupilles de l'Etat

13 et 14 septembre : Participation au Conseil d'Administration de l'UNAF

19 septembre : Rencontre avec l'association Habinser et présentation d'un partenariat dans le cadre du micro crédit social

23 septembre : Conseil d'Administration de l'URAF

26 septembre : Animation d'un groupe de travail de l'UNAF sur la fiscalité locale

1er octobre : Réunion mécénat à l'hôpital Necker avec la fondation de France

1er octobre : Participation et représentation de l'UNAF au Conseil

National de l'Information Statistique

2 octobre : Conseil consultatif des familles et de la petite enfance

4 octobre : Participation à la réunion interrégionale n° 5

11 octobre : Rencontre avec le Président et la Directrice Générale de l'UNAF

11 octobre : Conseil d'administration du Centre d'action sociale de la Ville de Paris

15 octobre : Inauguration de l'espace Roger Burnel au 28 place Saint Georges

19 octobre : Participation à la journée des Présidents et des Directeurs des UDAF organisé par l'UNAF

21 novembre : Inauguration des travaux de la future structure multi-accueil de ma Rue Blanche en compagnie du M. Jacques Bravo, maire du 9ème arrondissement

4 décembre : Réunion sur le Famillathlon à l'UNAF

Point sur les commissions thématiques

Département « Habitat - Cadre de vie »

Formalisation de certaines représentations du secteur avec la mise en place de la représentation de l'UDAF de Paris au Fonds de Solidarité Logement (FSL). A partir de janvier 2013, deux représentantes de l'UDAF ont été désignées pour participer aux deux réunions mensuelles du FSL.

Rencontre avec les responsables de la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES), afin de présenter l'UDAF, son fonctionnement, ses services et l'institution. Notre démarche a été très bien accueillie, et les spécificités et compétences de l'UDAF ont intéressé nos interlocuteurs.

Conférence Départementale des Mouvements de Paris

Le 8 octobre dernier, la Conférence Départementale des Mouvements de Paris s'est réunie afin d'élire un nouveau président et vice-président. Auparavant Mme Françoise Thiebault (CDAFAL 75) et Mme Béryl Veillet (Médaille de la Famille) occupaient ces postes.

M. Louis-Pascal Kneppert (Administrateur, membre de l'AFC Saint-Honoré d'Eylau et Mme Josette Elombo (Administrateur et Présidente de l'Association Yachad) ont été élus respectivement aux postes de président et vice-président.

Commission « Education - Formation »

Les orientations législatives et la décision de la Mairie de Paris ont conduit la Commission Education à porter totalement son effort sur l'action de Lire et faire lire.

L'action a porté sur plusieurs axes :
- Définir une application cohérente avec les fondamentaux de Lire et faire lire dans les nouveaux temps scolaires dit « ARE »
Aménagements des Rythmes Educatifs afin d'être présent dans quelques écoles en 2° et 3° années de maternelle. Plusieurs expérimentations sont menées en tandem de lecteurs auprès d'un groupe d'enfants plus nombreux

- Amplifier notre présence dans les établissements de la petite enfance notamment crèches et haltes garderies. Cette action participe aux efforts

constants de lutte contre l'illettrisme en favorisant la découverte du livre dès la plus petite enfance, l'acquisition d'un vocabulaire plus vaste et en développant des temps d'apaisement.

- Continuer notre intervention dans une librairie de quartier. Cela permet de soutenir par nos lectures auprès de la petite enfance le dernier maillon du livre auprès du public. Cette action est menée par des bénévoles en respectant pleinement les fondamentaux de Lire et faire lire fondés sur l'intergénérationnel, le choix des lectures par les bénévoles, le désir de partager pour communiquer le plaisir de lire.

L'intervention en Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) ou Instituts Médico-Educatifs (IME) s'est poursuivie avec la même volonté de faire partager à tous des moments apaisés.

A travers toutes ces formes nous rappelons combien l'intervention Lire et faire lire ne prétend nullement se substituer au rôle d'enseignement des maîtres et animateurs ni au rôle éducateur des parents.

Les services de l'UDAF de Paris

● L'aide aux tuteurs familiaux

Ouvert depuis janvier 2013, le service d'aide aux tuteurs familiaux a permis à près d'une centaine de familles de trouver des réponses à leurs questions via des entretiens physiques ou des permanences téléphoniques organisés deux fois par semaine.

En effet, deux professionnelles de l'UDAF, mandataires judiciaires, interviennent à mi-temps pour ce nouveau service. De plus, deux sessions de formation ont été mises en place auprès des professionnels de l'intervention sociale de nos deux partenaires : la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse d'Île-de-France et le groupe mutualiste Malakoff Médéric.

M. Alain Baurens, tuteur de ses deux parents et usager de ce service de l'UDAF, nous livre son témoignage sur les difficultés rencontrées par un tuteur familial et l'aide apportée par le service ATF.

1) Racontez-nous votre histoire : pourquoi et comment êtes-vous devenu tuteur familial ?

Longtemps, avant le placement sous tutelle de mes parents, j'avais remarqué que ma mère, qui avait toujours pris en charge la gestion administrative et financière du couple, laissait à l'abandon les factures et autres papiers administratifs. Avec l'accord de mes parents et de ma sœur, j'ai donc décidé dans un premier temps, de reprendre leur gestion financière et, celle de leur courrier.

Puis, petit à petit, voyant que mes parents, respectivement âges de 87 et 90 ans, perdaient leurs facultés intellectuelles ainsi que leur mémoire, je les ai totalement pris en charge, tout en les laissant chez eux. Après une tentative d'escroquerie, nous avons décidé, ma sœur et moi de demander au juge une mesure de protection pour nos parents : un placement sous tutelle pour lequel je me suis tout de suite proposé comme tuteur familial.

2) Connaissez-vous les obligations d'un tuteur ?

Lorsque je me suis proposé au juge pour être le tuteur légal de mes parents, je ne connaissais absolument pas les obligations s'y référant. J'avais tout au plus une vague idée de ce que cela signifiait. Je ne m'étais pas vraiment posé la question et à vrai dire, si j'avais été informé avant je ne me serais peut-être pas proposé...

3) A quelles difficultés avez-vous été confronté ?

La première difficulté a été pour moi d'assimiler correctement les obligations juridiques soulevées par un placement sous tutelle. La gestion du budget est soumise à des règles strictes et des obligations légales.

Par exemple, avant le placement sous tutelle, si le compte chèque de mes parents n'était pas assez provisionné, je faisais tout de suite un virement depuis le livret A auprès de la banque. Maintenant, ce n'est plus aussi simple, le budget doit être prévu et anticipé à l'avance ; ce genre d'opération financière doit faire l'objet d'une requête auprès du juge des tutelles et sa réponse peut être longue à arriver. Je ne les blâme pas, ils sont débordés ! Il faut donc gérer différemment le budget et tout prévoir.

L'autre difficulté pour moi a été de comprendre la différence entre ce qui est autorisé (les actes d'administration) et ce qui ne l'est pas (les actes de disposition).

4) Avez-vous trouvé des personnes ressources pour vous aider en dehors du service de l'aide aux tuteurs familiaux de l'UDAF de Paris ?

Je n'ai trouvé malheureusement personne pour me conseiller en dehors de l'UDAF. D'abord, pour m'aider je me suis tourné vers le service de greffe du juge des tutelles. Or ce service est très occupé et je n'avais pas envie de les déranger à chaque fois avec mes questions. Je me suis retrouvé assez démuni face à mes nouvelles obligations de tuteur et sans réponse à mes questions. En cherchant sur Internet, j'ai trouvé le service d'aide aux tuteurs familiaux proposé par l'UDAF de Paris.

5) Comment nos professionnelles vous ont-elles aidé ?

Le premier contact que j'ai eu avec le service d'aide aux tuteurs familiaux de l'UDAF de Paris s'est fait par un rendez-vous dans vos locaux, place St Georges. Elle m'a reçu et a répondu à mes nombreuses questions avec des termes accessibles pour le néophyte que je suis, notamment sur les différents actes que je pouvais ou non prendre.

Depuis, j'utilise la permanence téléphonique pour obtenir des conseils et des recommandations.

Les mandatrices judiciaires du service répondent toujours à mes demandes soit en direct soit en me rappelant si j'ai laissé un message.

6) Conseillerez-vous l'usage de ce service à d'autres tuteurs familiaux comme vous ? Pourquoi ?

Je ne peux que conseiller ce service aux autres tuteurs familiaux tout d'abord pour bien comprendre ce qu'on a le droit de faire et ce qui est interdit pour ne pas franchir la (mince) limite. Ensuite pour avoir tous les renseignements nécessaires sur la gestion d'un budget et son anticipation au quotidien.

Sans l'aide et le soutien des personnes du service de l'UDAF je n'aurais pas eu les connaissances nécessaires ni la force morale pour assumer cette fonction et ainsi continuer d'être le tuteur de mes parents.



● Les travaux de l'accueil de l'UDAF de Paris

La démarche d'évaluation interne menée à l'UDAF de Paris a permis de mettre en avant les points d'amélioration notamment concernant l'accueil des usagers des services judiciaires.

Les conditions d'accueil des publics, physique ou téléphonique ont par

exemple été soulignées comme pouvant être améliorées.

Afin de répondre au mieux aux besoins et attentes, l'UDAF de Paris a engagé des travaux de modernisation de l'accueil des usagers des services judiciaires de la rue Laferrière.

Débuté en novembre dernier les travaux ont pris fin en décembre.

De même, la salle de réunion Bernard Maurize a elle aussi été modernisée pour le confort de tous en installant notamment un système de climatisation.

● Le pôle petite enfance

Des nouvelles structures d'accueil pour l'UDAF de Paris

Le service Petite Enfance de l'UDAF 75 va accueillir deux nouvelles haltes garderies ! Les locaux de la structure multi-accueil de la rue Cardinet (17ème) vont en effet être inaugurées au mois de janvier après des travaux qui ont duré 6 mois.

Cette nouvelle structure d'accueil va dans un premier temps accueillir les équipes de la halte-garderie « A tout petits pas » avant d'ouvrir ses portes à de nouvelles familles. Par ailleurs, une structure multi-accueil va également ouvrir ses portes prochainement dans le 9ème arrondissement de Paris rue Blanche. Affaire à suivre...



Point d'avancement sur le projet de mécénat à Necker

L'opération de mécénat pour soutenir le déménagement de la halte-garderie au sein de l'hôpital Necker enfants malades suit son cours ...

Afin de financer le déménagement de la halte-garderie de l'hôpital Necker, l'UDAF de Paris avait lancé en début d'année une vaste campagne de mécénat en direction de fondations d'entreprises, de mutuelles, etc. pour récolter les 460 000 euros nécessaires.

Cette somme va permettre d'intégrer la halte-garderie au sein du nouveau pôle mère/enfants, l'espace Laennec regroupant l'ensemble des spécialités pédiatrie de l'hôpital Necker. Les locaux actuels sont en effet très éloignés de ce nouveau pôle et ne correspondent plus aux normes actuelles.

Plusieurs mécènes ont répondu à notre appel : la Fondation de France, celle des Hôpitaux de Paris ou encore la Fondation Meeschaert ou des groupes mutualistes

comme Malakoff Médéric. Nous attendons avec grande impatience les avis des diverses commissions qui se prononceront en janvier pour la plus part. Retrouvez donc la suite de cette opération mécénat dans la prochaine lettre de l'UDAF de Paris.

Le dossier complet de présentation de cette opération de mécénat est téléchargeable sur le site de l'UDAF de Paris :

www.udaf75.fr/Soutenez-Necker.html

Les associations familiales



APEI de Paris 4^{ème} édition «d'autour d'une scène !»

« Autour d'une scène ! » est un rendez-vous annuel, fondé et organisé par l'association Les Papillons Blancs de Paris, qui permet à des artistes en situation de handicap mental de se produire aux côtés d'artistes valides en concert acoustique à la mairie du 9ème.

Pour sa 4ème édition, « Autour d'une scène ! » a réuni le 14 novembre dernier des artistes, chanteurs, musiciens, professionnels ou amateurs sans distinction

de genre musical ou de handicap pour un concert de 1h30. Cette année l'humoriste Titoff était l'invité d'honneur.

L'objectif des Papillons Blancs de Paris est de permettre à ces artistes talentueux de partager une scène avec des artistes valides et de s'exprimer sur scène dans des registres musicaux variés devant un public diversifié

Des quiz viennent rythmer le spectacle, permettant aux spectateurs de participer et monter sur scène. Chaque artiste interprète un morceau et l'ensemble des participants se retrouve sur scène pour le final.



Les associations familiales (suite)



« Famille sous un autre jour », un événement convivial et familial de l'association ASFM/Yachad

Le 7 décembre dernier l'association Yachad a organisé dans le quartier de la Porte de Vanves (14ème) un événement convivial placé sous le signe de la famille au sens large. Effectivement les nombreux participants étaient invités à passer cette journée en famille autour de quatre temps forts.

D'abord, des ateliers ont réunis les familles autour de thèmes ludiques et utiles : un atelier cuisines qui a invité les participants à apprendre à cuisiner sain, rapidement et à moindre coût, un atelier bien-être avec une intervenante spécialiste des massages ou encore un atelier intitulé "les mots" apprenant à éviter les mots "assassins" qui provoquent des conflits ou une fois exprimés, comment apaiser l'atmosphère. Un atelier "photo" a aussi donné l'occasion à chaque famille d'avoir un souvenir ensemble car rares sont celles qui ont encore une photo de famille récente.

Ensuite, autre temps fort, le « théâtre forum » animé par une troupe jouant des scènes de la vie familiale pendant que le buffet conçu par des habitantes engagées dans un projet de restauration solidaire était en préparation. Enfin la soirée s'est terminée sous le signe de la bonne humeur et de la danse.

Cette première édition axée sur la parentalité et les relations familiales fut un succès et la seconde édition est déjà attendue.



Nouvelle association familiale adhérente

Depuis octobre 2013 l'UDAF de Paris compte une nouvelle association familiale : l'UFAL Paris 12ème.

agf 17

Les 80 ans de l'Association Générale des Familles du 17ème arrondissement de Paris

L'Association Générale des Familles du 17ème arrondissement de Paris (récemment rebaptisé agf 17-18) a fêté son anniversaire le 10 décembre 2013.

Effectivement, l'agf 17 œuvre depuis 80 ans pour l'épanouissement des familles et des personnes afin de développer un esprit d'entraide et de solidarité. L'agf 17 crée en 1933 a été une coopérative d'achat de denrées alimentaires pour les familles nombreuses du 17ème, un club de

tennis, un centre proposant des ateliers pour adultes et enfants et des services d'entraide. Ces activités ne cessent de se développer aux services de familles des 17ème et 18ème arrondissements.

Cet événement convivial s'est tenu à la mairie du 17ème arrondissement en compagnie de bénévoles et salariés de l'association. Mme Brigitte Kuster, Maire du 17ème arrondissement, son équipe municipale ainsi que Mme Annick Lepetit, député de Paris ont tenu à remercier et féliciter les 95 bénévoles actifs des agf 17-18 pour leur engagement pour le mieux vivre ensemble.



Adhélis

Nous vous rappelons, que comme chaque année, les associations familiales adhérentes doivent envoyer à l'UDAF, avant le 1er janvier 2013 leurs liste d'adhérents arrêtés au 31 décembre 2013.

Pour tout problème de connexion, code d'accès ou d'utilisation du logiciel Adhélis, veuillez contacter : Jean-Pierre Malvis : 01 48 74 48 99 - jpmalvis@udaf75.fr